

# le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Février 2005 - 1,50 €

la  
cgt

## Plan national de syndicalisation

Il ne suffit plus d'être fort dans une entreprise, voire dans une branche professionnelle, pour gagner des avancées sociales, il faut être fort partout.

Bernard Thibault,  
Secrétaire général de la Cgt

Pour mes revendications,  
pour mes droits,  
je me syndique

N° 313

### SOMMAIRE

2

Compte-rendu  
de la CE  
du 11 janvier 2005

3

Editorial

4/5/6

Assemblée générale  
du 12 février 2005

Résolution de la CE  
du 24 janvier 2005

7/8/9/10

Dossier  
syndicalisation

11

Interview

12

Imprimerie nationale

13

Le Monde :  
Lettre ouverte

14

Brèves

15

Actualité sociale

16

Retraite

la  
cgt  
SGLCE

Le pari de la  
syndicalisation



## Compte-rendu de la réunion de la Commission exécutive du mardi 11 janvier 2005

### Présents :

Akoun Pascal,  
Ammendolea Guisepe,  
Baudry Thierry, Bonhomme  
Gilbert, Burguière Michel,  
Durin Jacques, Elbaz Cyril,  
Ferbos Henri, Férygnac  
Gilles, Foublin Dominique,  
Fronty Thierry, Furio Vincent,  
Galluchot Gérard, Hernandez  
Juan, Joseph Laurent, Jourdas  
Laurent, Lafon Caroline,  
Le Corre Alain, Leri Pierre,  
Lesage Jean-Yves, Msaoura Ali,  
Nadal Martial, Norguez Marc,  
Pavard Michel, Pellet Alain,  
Rivet Bruno,  
Ropert Jean-François, Salatin  
Christian, Thomas Flores  
Guillaume, Carlier Serge,  
Doare Michel, Lourdez Didier,  
Briant Marc, Salatin Laurence,  
Bultel Laurent,  
Pfeiffer Carl, Vaslot Alain..

### Excusés :

Bellier Jean,  
Floret Jean-Michel,  
Le Bihan Michel,  
Maréchal Jean-Philippe,  
Pinceloup Patrick.

Bulletin officiel du Syndicat général  
du livre et de la communication écrite  
94, bd A.-Blanqui 75013 PARIS.  
N° de Commission paritaire :  
0110 S 07117.

Préresse réalisé par Publications Elysées  
13, rue Niepce 75014 Paris  
Tél. 01 40 47 41 01  
Impression : Imprimerie nationale.

Directeur de publication et de rédaction :  
Elbaz Cyril.  
Rédacteur en chef : Thomas Flores Guillaume.  
Comité de rédaction : A. M'Saoura,  
M. Pavard, B. Rivet, Y. Volant,  
N. Bessemoulin, P. Le Cadre, Th. Fronty.



**L**a Ce revient sur la tragédie du tremblement de terre en Asie du Sud Est en constatant une nouvelle fois que la solidarité s'exprime fortement au niveau de la société civile a contrario des multinationales beaucoup plus rétives pour aider la population sinistrée. Quant à la profession, elle a exprimé sa plus grande fraternité à travers le Comité du Livre du Secours Populaire. Quant au Proche-Orient, un formidable espoir naît après de nouvelles élections à la tête de l'autorité palestinienne.

Au niveau national, les attaques patronales relayées par le gouvernement pleuvent sur les salariés notamment sur le droit du travail, les 35 heures, l'emploi et la protection sociale. Cette logique dictée par les actionnaires devient intolérable, en opposant les travailleurs entre eux à travers les frontières nationales, conventionnelles quand ce n'est pas directement d'un service à un autre dans la même entreprise.

La riposte s'organise à la fois dans le public et le privé avec des réussites comme la manifestation de février où des centaines de milliers de salariés étaient dans la rue.

Pour peser encore plus fortement, il est indispensable de mieux s'organiser. C'est pourquoi la Cgt a lancé un plan national de syndicalisation qui se décline au sein de notre organisation par la mise en place d'un stage référent en mars pour aller au renforcement en dépit des plans sociaux qui touchent la profession.

Etre un syndicat de masse et de lutte dans notre profession est la seule garantie de la pérennisa-

tion des acquis sociaux obtenus par nos prédécesseurs.

Bien que l'adhésion demeure une priorité, le suivi des sections est primordial pour le maintien de ses adhérents. A l'image de Plifac, en moins de 4 heures de grève, les salariés ont obtenu la totalité de leurs revendications avec le Sglce après des mois de discussions infructueuses avec la direction. Pourtant, cela ne s'est pas traduit par des adhésions immédiates.

Des problèmes de structure à l'image de la position de la Filpac concernant Spps ne facilitent pas le renforcement. Le patronat, de son côté, multiplie les coups contre les salariés à statuts avec la bénédiction du gouvernement quand ce n'est pas lui-même qui applique ces recettes de déstructuration industrielle voire de destruction d'emplois, comme par exemple à l'In. Même si l'essentiel a pu être sauvé, un trait sur des siècles d'histoire vient d'être tiré au nom du libéralisme.

Même logique aux Nmpp qui fonctionnent sur un système coopératif. A l'heure où l'on parle de rentabilité et de profits immédiats, on comprend que les notions de péréquation de coûts, solidarité entre les éditeurs, et égalité de traitement des titres quelque soit son volume, est aux antipodes de la pensée unique. Un nouveau plan (social) est en cours d'élaboration pour dévitaliser encore et toujours son tissu industriel et logistique, pour devenir une société de prestation de services coordonnant la distribution sous-traitée à des salariés exploités et prolétariés.

En presse, un nouvel accord

cadre technique et social vise à réorganiser la production en décloisonnant les fonctions et trouver des solutions de départs anticipés de la profession. Cet accord concerne essentiellement les groupes Le Monde et la Socpresse.

La Ce s'est exprimée largement sur la proposition de réactivation du Cilp, comme coordination des syndicats régionaux Cgt. Cette démarche unitaire est nécessaire actuellement tout en rappelant qu'elle doit être différente du passé et de celle proposée. Une rencontre aura lieu prochainement avec le bureau des rotativistes pour faire le point.

De même que la préparation de notre Congrès, que la Ce fixe les 8, 9 et 10 décembre 2005, doit être l'occasion d'aller de l'avant tant sur l'unité que sur le renforcement.

C'est pourquoi, les rotativistes ont toute leur place non seulement dans les commissions pour la préparation et la participation du Congrès.

Chaque secrétaire du syndicat a la responsabilité d'une commission : le rapport d'activité (Jean-François. Ropert), les orientations (Guillaume Thomas Flores), les statuts (Jean-Philippe Maréchal), les mandats (Laurent Joseph), les finances (Cyril Elbaz), le rapport général (Marc Norguez).

D'autres dates sont prises comme le 17 janvier sur le module presse, le 24 janvier une Ce sur le Traité constitutionnel européen, et le 12 février l'Assemblée Générale statutaire du Sglce.

Cyril Elbaz



# Le renforcement plus qu'une priorité

**C**ette fin d'année 2004 restera marquée par une catastrophe humaine sans précédent. Sans précédent, fut également la réponse apportée par les populations du monde entier. Ce message plein d'humanité doit, s'il en était besoin, nous conforter dans l'idée que les valeurs chères au syndicalisme telles que la mobilisation, la solidarité, l'entraide, restent bien présentes chez la plupart de nos concitoyens.

**N'en déplaise au Medef, l'individualiste n'est pas triomphant !**

**Pour preuve, la mobilisation du 5 février dernier contre la remise en cause des 35 heures et plus récemment les mouvements étudiants contre le projet d'orientation pour l'école concocté par Fillon.**

**Ces deux projets s'inscrivent dans la droite ligne d'une politique de recul social mise en œuvre par le gouvernement Raffarin. Le socle commun de connaissances voulu par Fillon n'est-il pas le moyen de sortir du cursus scolaire les moins bons élèves et de disposer ainsi d'une main d'œuvre "bonjour au revoir", minimum exigé pour "les emplois de services à la personne" façon Borloo !**

**C'est dans ce contexte d'offensives aux accents des plus libéraux que se tiendra, en France, la consultation référendaire sur le projet de Constitution européenne.**

**Ce projet suscite bien des controverses amplifiées, dès lors que l'on considère qu'un oui ou un non est "politique". Mais après tout, n'est-ce pas ainsi que la question sera posée au moment du référendum ? D'ici là notre rôle consiste à informer, comme nous l'avons fait pour les dossiers des retraites ou de la sécurité sociale. Et même si les débats et le vote du CCN ont acté la position CGT d'un rejet du traité constitutionnel, il reste beaucoup à faire dans le domaine revendicatif pour combattre la construction d'une Europe sur le seul modèle libéral. C'est d'ailleurs en ces termes d'exigence d'une autre Europe que la commission exécutive de notre syndicat a dit non au projet de traité.**

**En ce début d'année 2005 notre actualité, c'est :**

- le prolongement des discussions dans le cadre de l'accord de novembre 2004, et l'enjeu d'un positionnement professionnel durable des ouvriers du livre ;
- mais également la distribution dans sa version édi-

**teurs où le coopératif et la péréquation ne sont plus que des principes surannés ;**

- **L'Imprimerie Nationale et le Journal Officiel où l'Etat continue son entreprise de sabotage sans se soucier du sort de centaines de salariés.**

**2005 est aussi l'année du XIV<sup>e</sup> Congrès du SGLCE les 8, 9 et 10 décembre prochains ; il devrait être le moment du rassemblement de toutes les composantes de notre Syndicat. Nous avons tout à gagner dans la démarche unitaire en faisant de nos diversités un atout majeur dans le rapport de forces. Du reste, cette question de l'unité syndicale en région parisienne se pose bien au-delà du seul Sglce.**

**Dans cette même logique de "peser", il nous faut placer la question du renforcement au cœur de nos priorités... Et pas seulement le temps d'un congrès, tant il apparaît essentiel de construire un rapport de forces plus propice à l'aboutissement de nos revendications.**

**En mettant en œuvre son plan de syndicalisation national, la Cgt se donne les moyens d'atteindre l'objectif d'un million de syndiqués. Le Sglce s'est inscrit pleinement dans cette démarche. Non pas par mimétisme mais parce que nous sommes convaincus que la syndicalisation demeure un élément déterminant pour la conquête de droits nouveaux. A notre niveau, nous pouvons mesurer le potentiel ! Nombre d'entreprises petites ou grandes dans nos secteurs ne connaissent pas de présence syndicale ou trop peu. Les efforts de renforcements déjà entrepris laissent entrevoir des signes encourageants, mais il nous faut faire plus.**

**Le stage organisation du mois de mars devrait donner le départ de notre campagne de renforcement. Il est nécessaire que chacun s'implique, car il est de notre devoir de faire grandir le poids des représentants des salariés face à un patronat toujours plus arrogant.**

**Alors, sans hésitation, agissons et gagnons ensemble le pari de la syndicalisation !**



**Laurent Joseph**  
secrétaire du Sglce

# Introduction à l'assemblée générale du 12 février 2005



**Notre assemblée générale annuelle s'est tenue samedi 12 février dans la grande**

**salle de la Maison du Livre. Une semaine après la grande manifestation syndicale unitaire pour la défense des trente cinq heures et du Code du travail, notre assemblée dont le rapport fut présenté par Marc Norguez a été ponctuée de nombreuses interventions portant sur le traité constitutionnel européen et sur la position de la CGT quant au référendum.**

**Si l'assemblée fut animée et inscrite dans l'actualité revendicative, la participation n'a pas été exceptionnelle.**

**Le Livre Parisien vous présente des extraits du rapport de l'activité de notre syndicat durant l'année 2004.**

*Chers Camarades,*

*Les événements se succèdent à un rythme tellement rapide que lors de nos rendez-vous annuels, comme l'est notre assemblée générale statutaire, on ne peut faire état de tout ce qui s'est déroulé depuis un an.*

*Pourtant, on ne peut oublier qu'il y aura 7 semaines demain, un mouvement de l'écorce terrestre provoquait une catastrophe terrible qui emportait la vie de 200 000 êtres humains. Ce cataclysme traité par le prisme d'une information véritablement mondialisée a causé un choc considérable sur la planète. La solidarité s'est manifestée immédiatement. Une solidarité de simples citoyens, de salariés, de retraités, de chômeurs en France, de pauvres donnant à ceux qui ont tout perdu sur d'autres continents. Cette réaction montre que les valeurs de progrès, d'entraide, de partage, restent encrées dans la conscience humaine et que l'individualisation forcenée peut être mise en échec en faveur de principes dont le syndicalisme de solidarité, de lutte, de fraternité est porteur.*

*Le Comité du Livre du Secours Populaire a reçu près de 70 000 € de dons, auxquels il faut ajouter ceux effectués ailleurs, dans d'autres ONG ou l'Avenir Social, par les camarades de la profession. Qu'ils soient remerciés.*

*La situation internationale est l'image des paradoxes de cette Humanité complexe, brouillonne, contradictoire.*

*La paix est encore loin en Palestine, mais le cessez le feu proclamé mardi, lors de la rencontre entre le nouveau Président de l'Autorité palestinienne et le Premier ministre israélien, laisse espérer un réel espoir. Des négociations vont s'engager enfin sur les questions lourdes du conflit israélo-palestinien, qui doivent faire l'objet d'accords enfin respectés pour sortir de l'affrontement armé, des massacres et des destructions entraînant des attentats suicides. Le mouvement syndical et notamment, la CGT participe à cette recherche en étant aux côtés des syndicalistes palestiniens et israéliens.*

*Le monde n'est donc pas plus sûr avec le libéralisme comme système économique dominant et les Etats-Unis comme leader politique.*

*Un monde dur, inquiétant, mais pas forcément désespérant. Un monde où les résistances existent, où des solidarités se reconstruisent, un monde qui porte en lui les germes d'un autre monde possible, auquel le mouvement syndical doit contribuer.*

*Le syndicalisme a une responsabilité déterminante pour la construction d'une véritable Europe sociale qui étende à tous les peuples, les acquis démocratiques, progressistes et sociaux ; et devienne une authentique référence sur la planète.*

*Notre syndicat participera donc à la manifestation le 19 mars à Bruxelles dans le cadre et les objectifs définis par la Confédération européenne des syndicats.*

*Nous sommes en même temps lucides sur l'actuelle activité des structures syndicales européennes, sur les initiatives qu'elles entreprennent et leurs résultats.*

*Nous sommes au tout début d'une recomposition du syndicalisme européen et mondial. La CGT ne peut pas y être absente ; elle doit y être active tout en restant elle-même, avec ses objectifs, son activité et ses positions de classe. De ce point de vue, un trouble a existé après le CCN la semaine dernière, sur le projet de traité constitutionnel. Après un débat dans la CGT sur ce texte et l'attitude à prendre à l'égard d'un référendum, les Fédérations et les Unions Départementales ont voté à une très large majorité, un texte qui est à votre disposition et qui dit : "le CCN se prononce pour le rejet du traité constitutionnel" et précise plus loin que "chacun demeurant libre, en tant que citoyen de son opinion définitive et de son suffrage".*

*C'est la même position qu'a eu le 24 janvier dernier, la CE de notre syndicat en s'exprimant sur ce sujet.*

*Il s'agit d'une position nette de la CGT, qui ne souffre pas d'ambiguïté, de rejet du projet de Constitution mais n'est pas une consigne de vote comparable aux positions des formations politiques. Mais les débats doivent se poursuivre, avec l'objectif d'informer les salariés et nos adhérents sur les réalités européennes et les possibilités qu'elles offrent aux syndicalistes. Qu'on le veuille ou non, le cadre européen devient déterminant. Autant être prêt à agir en conséquence.*



*A Strasbourg et Bruxelles, les libéraux européens, le patronat et son personnel politique accélèrent la mise en oeuvre de la structuration de la société à la sauce ultra libérale. Comme le dit le texte d'un projet de traité constitutionnel, " la concurrence est libre et non faussée ". La liberté dont on nous parle est celle du renard dans un poulailler, c'est-à-dire que celles et ceux qui ont la force, les moyens financiers décident seuls de la vie ou de la mort des autres.*

*Plus concrètement, leurs objectifs sont que 2007 soit une année charnière, où l'on ne puisse plus revenir en arrière pour parvenir à l'horizon 2009, à une société européenne profondément bouleversée, où les services publics seront totalement privatisés : la poste, l'énergie, les transports, où les retraites et la santé financés de manière individuelle par ceux qui le pourront, où les accords collectifs, conventions collectives, accords d'entreprises seront inexistantes ou obsolètes.*

*Oui, leurs projets sont terribles pour le monde du travail.*

*Mais, malgré les mauvais coups que le gouvernement et sa majorité nous portent, ils n'ont pas gagné.*

*Les batailles sur les retraites et la Sécurité Sociale ont été rudes mais elles ne sont pas terminées. Les salariés des services publics défendent fortement, nous l'avons vu fin janvier, leurs missions, leurs statuts. Les salariés du privé, comme ils le peuvent, sont à leurs côtés.*

*Samedi dernier, nous étions ensemble dans la rue contre la remise en cause des règles sur le temps de travail. La CGT propose d'amplifier ces mouvements. Les lycéens manifestent fortement contre le projet FILLON qui est contraint au recul.*

*Qu'avons nous à dire, à faire, nous adhérents, militants de la CGT ?*

*Que nous prenons des coups parce que la droite et le patronat ont pour objectif de revenir sur des avancées sociales obtenues lorsque le rapport de forces était plus favorable au monde du travail.*

*Que c'est dur, mais que ce n'est pas fatal, nous pouvons réagir, refuser l'individualisme, choisir des réponses collectives, solidaires. Nous pouvons tous faire passer ce message. Nous pouvons le faire très concrètement, par exemple, en participant à la campagne de syndicalisation de la CGT. Le syndicalisme en France est très divisé et très faible du point de vue du nombre de ses adhérents.*

*A la CGT, nous sommes 700 000 pour une population active en France, de 28 millions de personnes. Pour riposter au patronat dans les entreprises, il faut aussi être plus nombreux. Notre syndicat fait beaucoup pour maintenir ses effectifs, mais va faire plus, comme nous y invite la Confédération. Un plan de travail a été bâti. Un stage de 5 jours démarre le mois prochain pour aider les camarades qui veulent aller en première ligne sur cet enjeu majeur pour l'avenir des syndicats CGT, la syndicalisation.*

*Mais, chacune, chacun peut faire oeuvre utile. Si chaque adhérente, adhérent réalise en 2005 une adhésion dans son entreprise, parmi ses collègues, les sous-traitants ou les nouvelles catégories de salariés qui arrivent là où nous sommes déjà fortement syndiqués, nous modifierions grandement la donne syndicale. La force, l'avenir et l'identité de la CGT nous concernent tous.*

*La presse parisienne connaît une crise qui débouche sur des transformations éditoriales, économiques et sociales.*

*Notre syndicat doit faire en sorte que les intérêts de nos mandants et de l'ensemble des salariés soient préservés et que le rôle " historique " que tient le Livre parisien perdure.*

*Nous négocions beaucoup et nous signons après consultation et aval des syndiqués, des accords d'entreprise, de groupe ou de titre, et des accords régionaux. C'est le cas au Monde à Ivry, à Roissy ou au Figaro et au niveau régional, le 30 novembre dernier.*

*Ces négociations sont rendues difficiles par la baisse de la charge de travail et par le choix de patronat de la transférer à d'autres salariés moins chers parce que plus exploités, plus précaires et par la remise en question de la convention collective, notamment à travers les missions des bureaux de placement.*

*Il apparaît très clairement qu'entre le SPP et les signataires du Livre parisien, des différences considérables d'appréciation de l'accord du 30 novembre existent.*

*Nous sommes prêts à discuter de tout, à condition que les salariés conservent leurs acquis sociaux, voient leurs compétences reconnues et que l'organisation syndicale, garante de cette situation reste très présente. Il ne s'agit donc pas de baisser les rémunérations, de confier à d'autres, le placement, de voir disparaître des fonctions. Au contraire, sur ce dernier point, notre objectif est de positionner des salariés à statut reconnu par une convention collective, actuelle ou nouvelle, dans toutes les fonctions, tâches ou métiers nécessaires à la réalisation et à la diffusion d'un quotidien.*

*Le secteur de la distribution des journaux est complètement impliqué dans la restructuration de la profession qui tend, si nous laissons faire, à dévitaliser l'entreprise où existent les statuts au profit d'une sous-traitance de plus en plus dérégulée. Avec la mise en fonction de SPPS, nous avons mis pour un temps, en échec cette logique patronale. Cinq unités de production modernisées distribuent la presse à Paris et dans onze communes limitrophes. Les salariés qui le souhaitaient, le plus grand nombre, ont conservé leur rémunération et les*

acquis sociaux obtenus par eux et les militants qui les ont précédés.

Cette victoire industrielle, sociale et syndicale s'est réalisée dans un contexte de division syndicale particulièrement néfaste, pour le syndicat et les salariés.

Les salariés des NMPP ont besoin de retrouver leur unité dans leur section autour des militants qu'ils ont élus démocratiquement et très majoritairement. La direction veut faire passer en force un nouveau plan, dit social, qui réduirait de nouveau, l'emploi et mettrait en question les principes de la distribution qui servent le pluralisme de la presse.

La mise en échec de ces objectifs passe évidemment par une réaction des salariés et des négociations sérieuses et véritables. La négociation est toujours difficile avec la direction des NMPP. L. Jourdas et Y. Maisonneuve, le bureau de la section font des propositions qui ne sont pas réellement discutées. Cela n'est pas surprenant car la volonté de la direction est de transformer profondément les NMPP pour en faire une entreprise de distribution sous-traitant toute la logistique de traitement physique du papier, pour les intérêts du groupe Hachette-Lagardère.

Une des réponses est dans l'organisation syndicale, du niveau II au plan national et pour ce qui nous concerne, dans le bassin parisien. Une organisation syndicale pour une vraie convention collective qui fermerait la porte à la dérégulation sociale. Ce n'est pas trop tard, mais il y a urgence à s'inscrire dans le plan de reconquête confédérale pour les forces CGT dans la distribution.

En dehors des entreprises relevant de la convention de la presse parisienne, l'activité de notre syndicat est intense. Elle se manifeste par le soutien, l'impulsion, l'aide aux sections syndicales des PME.

## SALAIRES

Plusieurs négociations sur les salaires ont eu lieu ces derniers mois, chez Stipa, aux Charmettes, Martinenq et chez Graphic Essais.

## LUTTES DANS LE LABEUR

A Astérior, le personnel a entamé un conflit de 10 jours et obtenu satisfaction sur ses revendications.

A Plifac (la brochure du groupe Sego), les salariés après 4 heures d'arrêt de travail, ont gagné, eux aussi, sur la plupart de leurs revendications.

Luttes également ces dernières semaines à l'IN pour un plan social, l'Etat s'étant désengagé, en laissant sans projet ni perspective cette entreprise et en organisant grâce aux règles européennes rendant obligatoires les appels d'offres de certains travaux, le départ des annuaires téléphoniques. Nos camarades sont aux côtés des salariés dans la lutte pour l'emploi. L'IN malgré tout, ne disparaît pas. Le SGLCE sera aux côtés des salariés, ouvriers, employés et cadres qu'ils soient à Paris, à Choisy ou ailleurs. Les journaux officiels que l'on rapproche souvent de l'IN n'en sont pas là ; mais le non-respect par le préfet de l'accord de mai 2004 remet à l'ordre du jour, la mobilisation dans l'entreprise et au niveau régional.

C'est dans ce contexte où l'offensive est menée contre l'emploi, les statuts, la présence syndicale, la pérennité des sites industriels, les salaires, la dignité que se prépare le XIV<sup>e</sup> congrès de notre syndicat qui se tiendra les 8, 9 et 10 décembre prochains.

Notre congrès sera placé sous le signe de l'action, du renforcement et de l'unité. Trois questions vitales pour l'avenir du SGLCE.

L'action pour résister d'abord et pour faire

avancer nos revendications en presse autour de la grille de classification, de la reconnaissance de tous les postes, en Labeur dans le cadre de la renégociation de la convention collective, et des droits nouveaux.

Le renforcement, j'en ai parlé.

L'unité de notre syndicat, dans notre syndicat avec la section des imprimeurs rotativistes de presse qui doivent y reprendre toute leur place. Avec également les camarades de la distribution qui doivent réintégrer le SGLCE et mettre fin au soi-disant syndicat d'entreprise SPPS. Il n'y a pour l'instant, rien qui empêche un retour progressif à une situation normale où la discussion démocratique soit la règle et le vote, la conclusion.

L'unité n'a de sens que de nous rendre plus fort pour résister et construire le syndicat régional de l'écrit. L'unité, qui est une composante du combat syndical, doit se réaliser dans la clarté ; clarté des objectifs, des pratiques. C'est pour cette raison qu'il n'est pas trop tôt pour en débattre. Des réunions ont eu lieu, dans différentes compositions ; il en faudra d'autres pour aborder l'ensemble des sujets, mais on peut annoncer que la volonté des deux côtés est manifeste pour parvenir à ce résultat.

Nous pouvons mener à bien tous nos objectifs, l'équipe de direction du syndicat élue a cette ambition pour les revendications des salariés de la profession et notre syndicat.

Mais pour réussir, nous avons besoin de nous y mettre tous, de tirer dans le même sens et d'avoir dans les entreprises une vie syndicale plus riche, plus intense.

La qualité de notre vie syndicale, à tous les niveaux, doit encore progresser avec l'implication de tous pour participer, débattre, écouter et agir.

## Résolution de la Commission exécutive

# NON au traité constitutionnel

**L**a commission exécutive s'est réunie lundi 24 janvier 2005 pour débattre des enjeux que pose le projet de traité constitutionnel européen.

Ce texte s'inscrit dans la constitution d'un espace européen qui place comme socle le libéralisme, la recherche du profit et de la rentabilité au détriment des salariés et des peuples. Les articles dits "sociaux" sont soit insuffisants, soit démentis immédiatement par les faits que sont la mise en concurrence des travailleurs, la mise en pièces des services publics, l'abandon des principes de solidarité dans les servi-

ces de protection sociale, l'absence de conquête de droits réellement nouveaux pour les peuples européens.

La construction européenne doit se réaliser en mettant au cœur de ses objectifs un véritable projet social, inédit et étendu, authentique référence pour les salariés de la planète. L'Europe doit avoir les ambitions de son siècle et non vouloir graver dans le marbre des principes qui ne peuvent répondre aux besoins et aux aspirations des peuples.

A l'unanimité, la commission exécutive du SGLCE refuse ce projet de traité

constitutionnel. Ce non, plus qu'un refus, est surtout l'exigence d'une autre Europe, bâtie sur des conquêtes sociales, la fraternité et l'ouverture aux peuples.

Cette Europe sociale nécessite des actions fortes et unitaires du syndicalisme européen. C'est dans ce cadre que nous participerons au rassemblement du 19 mars à Bruxelles et que nous organiserons à Blanqui et dans les entreprises des débats et rencontres avec les travailleurs sur les enjeux de l'activité syndicale internationale.

Paris, le 25 janvier 2005



# Cap sur la syndicalisation

**L**E dossier que le Livre parisien publie dans ce premier numéro de l'année 2005 présente à l'ensemble des adhérents du SGLCE le plan national de syndicalisation de la CGT. Cette question, en effet, est l'affaire de tous et s'intègre dans notre activité syndicale au même titre que la question revendicative. On ne peut effectivement concevoir de succès revendicatifs sans rapport de forces organisé à la hauteur des besoins qu'expriment les revendications des salariés. Depuis toujours, ces deux aspects sont liés dans notre démarche syndicale. Il nous faut donc les mener conjointement à tous les niveaux de notre activité avec l'ensemble de nos adhérents. Tel est le défi qu'entend relever le SGLCE.

Notre syndicat, comme toutes les structures de la CGT, s'est engagé dans le travail de développement de nos forces organisées. Nous avons fixé la première marche à franchir à 400 nouvelles adhésions annuelles d'ici 2007. C'est un objectif tout à la fois ambitieux et raisonnable dans lequel chaque collectif, chaque section syndicale d'entreprise du SGLCE peut prendre sa place. Pour atteindre ce premier seuil et envisager d'autres étapes, la commission exécutive du syndicat a dès à présent retenu deux initiatives pour ce premier trimestre 2005 :

✓ d'abord une campagne de distribution de tracts avec trois supports disponibles au syndicat et sur le nouveau site Internet (<http://www.sglce-cgt.fr>) pour une large diffusion auprès des salariés des entreprises de la communication ;

✓ ensuite, afin de travailler cette question de la syndicalisation et du renforcement dans la durée, un stage de formation organisation et renforcement est mis en place à l'attention des mandatés de notre organisation ainsi que des camarades chargés de la syndicalisation au sein des sections syndicales d'entreprise et des groupes professionnels du syndicat. La première session de ce stage se tiendra du 14 au 18 mars au siège du syndicat à Blanqui et sera suivie d'une seconde durant le deuxième semestre 2005. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent à l'ensemble de nos adhérents.

Avec ce dossier, nous souhaitons qu'un maximum de camarades prenne connaissance du plan national de syndicalisation et s'investissent dans sa mise en œuvre. Plus nous serons à l'investir et plus nous serons en capacité de porter efficacement nos cahiers revendicatifs. Alors, mettons tous le cap sur la syndicalisation.





# Résolution de la Commission exécutive

**Réunis le mardi 11 janvier 2005, les membres de la Commission exécutive du SGLCE, après avoir débattu des attentes sociales et des revendications des salariés des entreprises de nos secteurs d'activité, se donnent comme priorité le renforcement de leurs sections syndicales et le développement de l'adhésion syndicale des salariés.**

**P**our cela, dans l'esprit du plan national de syndicalisation de la CGT, la Commission exécutive s'engage à mettre en œuvre un plan de renforcement combinant les initiatives d'adhésion auprès des salariés non syndiqués dans les entreprises organisées et non organisées avec des actions de formation sur le thème de la syndicalisation à l'attention de ses adhérents, militants et mandatés. Conscients de l'indispensable investissement à réaliser dans l'activité de syndicalisation

afin d'accroître le rapport de forces en faveur des revendications des salariés, les membres de la Commission exécutive mettront en œuvre, pour 2005, trois initiatives s'intégrant au plan de renforcement et de syndicalisation du SGLCE. Ils décident :

- en premier lieu, l'organisation d'une réunion de présentation du plan national de syndicalisation de la CGT, sur une demi-journée, pour tous les délégués syndicaux.
- ensuite, la tenue - dès le mois de mars - d'une première

session du stage d'organisation.

- enfin, la mise en œuvre d'un plan de renforcement devant conduire à augmenter de 400 le nombre des adhésions réalisées chaque année d'ici 2007. La Commission exécutive du SGLCE, mobilisée pour faire de 2005 une année revendicative de conquêtes sociales, invite tous les adhérents et militants du syndicat à participer nombreux aux rendez-vous d'informations, de formations et d'actions sur le renforcement qui seront fixés dans les prochains jours.

Elle invite également l'ensemble des sections syndicales du SGLCE à préparer et construire des initiatives de syndicalisation auprès des nombreux salariés inorganisés des entreprises du secteur de la communication de la région parisienne.

Paris, le 12 janvier 2005

**Pour mes revendications,  
pour mes droits,  
je me syndique**



# Adresse aux syndiqué(e)s

*Cher(e) Camarade,*

*Tu es l'un, l'une, des 700 000 syndiqués à la Cgt dans le pays. Après des années de désyndicalisation, ce nombre progresse à nouveau dans les dix dernières années.*

*C'est le fruit de notre travail à tous. Chacun, avec ses disponibilités et son engagement, contribue à faire vivre, parmi les salariés, les retraités, les chômeurs, un syndicalisme constructif qui défend les droits, prend en compte les revendications, rassemble et donne confiance dans la mobilisation collective, seul moyen face au patronat et aux pouvoirs publics d'obtenir des conquêtes sociales.*

*Notre Cgt est une force qui compte, son rôle est reconnu. Les résultats d'élections professionnelles, les adhésions, y compris de déçus de l'attitude d'autres syndicats, les sondages d'opinion traduisent la confiance et les attentes d'un nombre grandissant de salariés.*

*Mais, face aux enjeux actuels, est-ce suffisant ? Evidemment non, nous le constatons tous les jours même si, là où existe un syndicat Cgt, des reculs patronaux sont obtenus, des avancées sociales sont gagnées.*

*Ce qu'il y a besoin de construire, c'est une force syndicale pesant en positif sur les choix sociaux faits à tous les niveaux qui soit suffisamment efficace pour :*

- *contester, faire échec aux mesures des employeurs ou du gouvernement qui portent gravement atteinte aux conditions de vie et de travail,*
- *mobiliser les salariés pour leur permettre de défendre leurs droits, de peser sur les décisions,*
- *de faire prendre en compte leurs propositions,*
- *proposer, élaborer et mettre en débat des solutions qui relèvent les défis de la société,*



- *moderne par la réponse aux besoins sociaux,*
- *négociier pour concrétiser, après consultation, des avancées pour les salariés.*

*Ensemble, syndiqués de toutes catégories, de toutes générations, nous travaillons avec pugnacité à faire en sorte que notre Cgt "corresponde" toujours mieux à un salariat qui s'est transformé dans des proportions considérables. Nous avançons dans la construction du syndicalisme plus solidaire, plus unitaire, plus utile au quotidien que les salariés appellent de leurs voeux.*

*Ainsi, si nous sommes toujours la force de référence, le rempart aux mesures de régression sociale, nous sommes en même temps de plus en plus le syndicat porteur d'alternatives sociales et économiques qui ne laisse pas le terrain aux patrons, le syndicat capable de négocier et de signer des accords qui entérinent des avancées, même partielles, pour les salariés en les consultant et en respectant leur avis.*

*Cette démarche a certes permis un*

*courant de confiance et d'attente vers la Cgt, mais cela ne peut suffire.*

*Pour obtenir des résultats tangibles en matière d'avancées sociales, des améliorations dans la vie au travail, il y a une condition incontournable : il faut davantage de syndiqués, de délégués et de syndicats Cgt dans les entreprises.*

*C'est ce défi que nous nous sommes fixé en nous donnant l'objectif d'atteindre à court terme le million de syndiqués. Pour le relever chaque syndiqué, là où il est, comme il est, peut beaucoup.*

*Chacun a de l'influence dans son environnement professionnel, amical et familial, et peut faire franchir le pas de se syndiquer à un collègue de travail ou à un proche et contribuer à construire de nouveaux syndicats, à renforcer ceux qui existent.*

*Plus de 40 % des salariés se déclarent prêts à se syndiquer s'ils sont sollicités.*

*Alors allons-y, proposons-leur de s'investir comme ils sont, là où ils sont, dans la construction d'une force syndicale qui compte, tant dans la proximité et le quotidien des problèmes de l'entreprise que dans les décisions nationales, pour faire valoir les intérêts et les aspirations des salariés.*

*Le bulletin de syndicalisation ci-joint, à dupliquer et à utiliser sans modération, est à ta disposition pour que tu participes concrètement au renforcement du syndicalisme de conquête que nous construisons ensemble.*

*Certain de ta contribution à cette bataille qui conditionne nos succès revendicatifs futurs, je t'adresse, cher(e) camarade, mes salutations fraternelles.*

**Maïté LASSALLE**

Secrétaire de la Cgt,  
Animatrice du plan national  
de syndicalisation.



# Adresse aux élus et mandatés

*Cher(e) Camarade,*

*La Cgt a décidé de lancer en grand un plan national de syndicalisation.*

*Ce n'est ni banal, ni habituel que toutes les organisations de la Cgt décident ensemble de se lancer à la conquête de forces nouvelles pour faire gagner en efficacité notre syndicalisme.*

*Cette décision, adoptée lors du dernier Comité confédéral national, démontre la volonté de la Cgt dans son ensemble de changer de braquet pour construire le syndicalisme de transformation sociale.*

*L'ambition de toute la Cgt d'atteindre rapidement 1 million de syndiqués, de créer des syndicats dans les Pme / Pmi, de renforcer les syndicats existants, nécessite l'engagement de tous.*

*Plus de 40 % des salariés se déclarent prêts à se syndiquer, s'ils sont sollicités.*

*Certains d'entre eux sont sûrement dans l'atelier, le service ou l'équipe sur lequel tu rayannes. Chacun des militants, élus et mandatés, a de l'influence dans*

*son environnement, il peut donc contribuer à faire franchir le pas de la syndicalisation à son collègue de travail, mais aussi au salarié de l'entreprise d'à côté.*

*Dans ton entreprise, ton syndicat t'a mandaté, les salariés t'ont fait confiance et t'ont élu pour faire écho à leurs revendications et exigences. Ils veulent être défendus, avoir des conditions de travail et de vie dignes, ils veulent que leur situation évolue, ils veulent conquérir des droits nouveaux, aujourd'hui, maintenant !*

*La Cgt est une force qui compte, qui est reconnue, l'investissement des élus et mandatés de la Cgt est appréciée, mais force est de constater que nos convictions et notre volontarisme ne suffisent pas à imposer au patronat les reculs que nous voudrions, ceux que les salariés attendent, et gagner des avancées sociales.*

*Les salariés font confiance à la Cgt, ils font confiance aux élus et mandatés, ils te font confiance. Cette confiance peut se transformer en engagement et en adhésion à la Cgt.*

*Les fortes attentes des salariés envers la Cgt, sont un point d'ap-*

*pui formidable pour les interpeller et les inviter à construire avec nous une force syndicale qui pèse en positif sur les choix sociaux et qui soit efficace pour faire entendre nos propositions, négocier et gagner.*

*Dans ta responsabilité tu es en contact permanent avec les salariés de ton entreprise, tu as donc une place privilégiée pour entamer le débat avec eux. Cette proximité quotidienne nous te proposons de l'utiliser pour convaincre tes collègues qu'ils sont un élément décisif du renforcement de l'organisation Cgt, qu'ils peuvent participer à la rendre encore plus efficace en l'investissant.*

*Alors allons-y, chacun où nous sommes, proposons-leur de s'investir, comme ils sont, là où ils sont, dans la construction d'une force syndicale qui compte tant dans la proximité et le quotidien des problèmes de l'entreprise que dans le rapport de force général et fasse valoir les intérêts et aspirations des salariés.*

*Le bulletin de syndicalisation, ci-joint, à dupliquer et à utiliser sans modération, est à ta disposition pour que tu participes concrètement à relever le défi que nous nous sommes fixés :*

- être nombreux, plus nombreux, très nombreux à avancer dans la mise en œuvre d'un syndicalisme plus solidaire, plus unitaire, plus utile au quotidien.

**Le site Internet nouveau est arrivé :**  
**<http://www.sglce-cgt.fr>**

# Valeureuse Valérie

**Rue Ambroise Croizat, sur les berges du canal Saint Denis, le crachin glacial qui tombe dans la nuit est nimbé d'une lumière jaune qui provient des locaux de CIPP. Sitôt franchie la porte de l'imprimerie, Valérie LEGRAND nous accueille. Valérie a 36 ans et déjà un riche passé professionnel. Cadre au départ poste du journal "la Tribune" depuis quatre mois, elle s'étonne avec sincérité de la visite du "Livre parisien".**



"A 19 ans je suis entrée à la permanence. Etant comptable de formation, je me morfondais dans un bureau où l'ambiance était exécrable, la mesquinerie était la règle, les petits chefs multipliaient les brimades, sans doute pour trouver un dérivatif à leur médiocrité intégrale.

Aussi, quand mon père, rotativiste, m'a indiqué que je pouvais éventuellement avoir un emploi au départ poste, je me suis précipitée et je n'ai jamais regretté ce choix.

Comme tout le monde, pendant deux ans, j'ai tourné dans les entreprises. Quelques unes d'entre elles étaient encore situées dans le mythique quartier de la presse dont je garde une nostalgie définitive.

Au Monde Italiens, près des grands boulevards, à l'imprimerie du Croissant avec le café du même nom qui fait l'angle de la rue Montmartre, où, en prenant un petit noir sur le zinc, je regardais pensivement les reliques d'un petit mémorial : coupures de presse, balles de revolver fichées dans une pièce de bois qui marquaient l'endroit où Jaurès fut assassiné, en prélude à la boucherie de 1914-18. Et puis, l'IPSN, pas très loin de la Sirlo, où on imprimait notamment l'Agefi. C'est là qu'à 22 ans, j'ai eu mon premier poste de titulaire.

A l'époque, on travaillait sur Newfoll, machine qui effectuait la mise sous bandes et le collage de celles-ci sur les journaux afin de les expédier par la poste. Pendant 4 ans et demi, j'ai travaillé sur ces machines. On commençait le boulot

à 4 heures du matin, presque à l'heure où, comme dit la chanson de Dutronc, Paris s'éveille : "les journaux sont imprimés, les ouvriers sont fatigués".

Et puis, avec la modernisation, est apparue la Sitma qui permet la mise sous film plastique. Ces machines lisent les pavés de fin de sac (estampillage qui signale la fin des exemplaires destinés à être distribués dans un secteur défini).

Ces évolutions se sont traduites par des baisses d'effectifs. (...)

## **Il faudrait un séisme social**

Même s'il y a moins de femmes qu'auparavant, il faut souligner que dans notre catégorie, les femmes sont formées professionnellement comme les hommes et accèdent au même titre qu'eux au métier de conductrice. Et ainsi, quand je remplaçais le cadre, un formateur m'a aidé."

Valeureuse Valérie, dans le qualificatif de "valeureuse", il y a "valeur" et notre Valérie revendique les siennes sans aucune ambiguïté :

"La CGT et le syndicalisme, je suis tombée dedans toute petite. Oui, j'ai toujours manifesté, oui, je manifeste et je manifesterai encore et encore (Valérie s'excuse presque d'avoir été un bébé pendant le conflit de Chaix ou du Parisien).

J'ai participé notamment aux actions contre Jean Didier et plus récemment, à la bagarre des gratuits.

Mais je dois dire que j'ai vraiment peur

pour l'avenir. Avec ces plans en rafales, on va finir par crever. Toutes les catégories sont concernées. On nous annonce encore la disparition de 640 emplois dans la presse toutes catégories confondues et autant dans le labeur !

Les patrons veulent nous faire exécuter le même travail avec la moitié moins de salariés !

Il faudrait un véritable séisme social pour modifier radicalement ce qui se passe en France..."

Et dans "Valeureuse", il y a aussi heureuse.

"Difficile le travail de nuit pour ma vie de couple ? Pas du tout ! En fait, on a plus de temps dans la journée, et puis c'est un vrai bonheur de ne pas se lever au son du réveil dans l'après-midi ! C'est vrai que je n'ai pas d'enfant à charge et que je travaille dans un milieu sympa, ce qui n'est certainement pas le cas de beaucoup de femmes.

Difficile d'être cadre dans un milieu majoritairement masculin ? Pas du tout ! Je pense même que c'est plus facile que pour un homme. Et puis, c'est l'équipe qui a décidé qui serait cadre en remplacement de Claude Dupont, mon prédécesseur..."

Après avoir quitté, à regret, notre amie Valérie, nous longeons le canal Saint Denis. Une péniche est amarrée sur les eaux moirées. Sur le pont, une silhouette d'homme légèrement voûtée. On a cru voir Boudu sous les traits d'un Michel Simon bougonnant mais toujours plein d'humanité.

# L'Imprimerie Nationale toujours dans la lutte

**A**près un premier plan social avorté, les travailleurs de l'IN auront terminé l'année 2004 par plusieurs mouvements de luttes et de mobilisation contre les effets néfastes d'un second plan. Après un premier arrêt de travail le 9 novembre suivit d'une manifestation devant le siège de la FICG (boulevard Saint-Marcel) jusqu'au Ministère de l'Economie à Bercy, une seconde manifestation était organisée le 16 décembre du siège de notre syndicat, boulevard Blanqui au Ministère à Bercy.

Ces arrêts suivis par une très grande majorité des salariés des trois sites de l'entreprise, avaient pour but de répondre aux légitimes inquiétudes du personnel qui demandait l'amélioration des mesures sociales présent dans le cadre du plan social (livre III du code du travail), notamment sur les reclassements, les mesures d'âges, les départs volontaires, etc.

Une délégation a été reçue par le représentant du ministre : force a été de constater qu'après quatre heures de réunion nos revendications concernant l'avenir des sites et l'amélioration du plan social n'étaient pas entendues.

Le lendemain, vendredi 18 décembre 2004, des assemblées générales, organisées sur les trois sites, rendaient comptes aux salariés de la non prise en considération de nos revendications. Dès la fin de ce meeting, les salariés parisiens décidaient d'arrêter le travail, et de bloquer les portes de l'entreprise (suivi le lundi par Évry et Douai).

A Paris, l'occupation du site était décidée et tout le week-end l'usine était sous surveillance. Ceci a été possible



avec l'appui de l'ensemble des camarades du SGLCE.

Le lundi matin 10 h, la rue de la Convention était barrée par des balles de papier et des feux. A 14 h 30 une délégation était, de nouveau, reçue à Bercy et une réunion marathon de 15 h (elle s'est terminée à 6 h du matin) s'est tenue avec le Directeur du cabinet du Ministre. Dans le même temps aux alentours de 18 h, le préfet de police faisait charger ses troupes sur les occupants de la rue de la Convention obligeant ceux-ci à se réfugier dans l'entreprise.

Le mardi 22, après des heures d'infos, le personnel décidait de reprendre le travail, à partir du lendemain compte tenu des avancées négociées au ministère.

Une trêve était décidée la semaine de Noël et de nouvelles réunions avec les salariés ainsi qu'une consultation à bulletins secrets devaient se tenir en janvier 2005 ; un CCE devant entériner ou pas le plan social devait lui se tenir huit jours plus tard.

La direction et le cabinet, profitant de la reprise du travail et de la trêve consenties par les salariés, perdaient

la mémoire et oubliaient plusieurs de leurs promesses faites lors des négociations.

Aujourd'hui, après avoir reçu une troisième mouture du Livre III, les élus ne peuvent toujours pas se prononcer, car

les écarts d'écritures varient d'une version à l'autre en fonction de l'humeur de chacun.

Quant aux trois sites de l'Imprimerie Nationale, leur avenir semble scellé de la manière suivante :

- Douai verra ses effectifs considérablement réduits ;
- les locaux de la rue de la Convention devraient être libérés d'ici le mois de juin pour intégrer ceux de Choisy, avec, au passage une réduction importante des effectifs ;
- l'imprimerie de Bondoufle, dont Maury vient de reporter l'acquisition au mois d'août, après avoir acheté Roto France. Ce retard venant plomber le plan social de l'IN qui devra supporter les pertes de l'usine pendant 6 mois supplémentaires.

Enfin, nous sommes toujours en attente de réponses claires et précises, y compris sur la sortie d'un projet de décret régissant les ouvriers sous décret de l'Imprimerie nationale et leur avenir dans la Fonction publique.

Autant dire que rien n'est réglé et que la mobilisation des salariés est toujours d'actualité.

**Patrick Pinceloup**

## Presse quotidienne

**L**es salariés du Monde Imprimerie ont adressé leurs vœux pour 2005 au président directeur général du groupe La Vie – Le Monde sous la forme d'une lettre ouverte.

Ils y posent les questions de l'avenir de l'entreprise, du respect des engagements pris par le groupe et du développement de la charge de travail dans un contexte de forte concentration financière du secteur de la presse quotidienne nationale.

En effet, la presse quotidienne est aujourd'hui très convoitée par de puissants acteurs financiers et industriels. Après que Le Figaro ait été racheté par le groupe Dassault et que le financier, E. de Rothschild se soit ouvert les portes du capital de Libération, le quotidien du soir, fort de son indépendance, fait lui appel au groupe Lagardère dans



le cadre de son augmentation de capital. La parole est aux salariés.

## Lettre ouverte à M. Colombani

**L**es salariés de l'imprimerie et leur organisation syndicale vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2005 ainsi qu'au personnel de la société éditrice du Monde et du groupe.

Cette lettre a pour but de vous exprimer nos constats et réflexions sur la situation en cours.

Nationalement, l'attaque portée par le gouvernement et le Medef n'a jamais été aussi forte pour détruire, casser les acquis sociaux, qu'il s'agisse de la Sécurité sociale, de l'assurance maladie, de la remise en cause des 35 heures, etc.

Notre profession n'est pas épargnée par cette politique du tout libéral. Nous pouvons citer au moins 2 exemples :

1/ Le démantèlement du réseau de distribution NMPP a pour effet de ne plus permettre d'acheter le quotidien de son choix à proximité de son domicile ou de son lieu de travail.

2/ La concurrence des quotidiens gratuits face aux journaux payants.

Pour les salariés du Monde Imprimerie, l'accord du 30 juin 2004

et celui du 30 novembre de la même année ont pour objectif de maintenir et de développer la charge de travail, de moderniser l'outil industriel et de pérenniser l'imprimerie.

La suppression d'emplois importants et la mise en place d'une nouvelle organisation de travail, à travers le découpage, permettent de faire face aux difficultés rencontrées, d'appréhender les nouvelles charges de travail et démontrent toute la responsabilité dont a fait preuve notre organisation syndicale.

L'arrêt du supplément culturel Aden, éventuellement du Monde Initiatives, et la baisse de la facturation d'impression du quotidien à hauteur de 0,069 centimes d'euro l'exemplaire, sont autant de décisions prises par la direction qui grèvent le chiffre d'affaires à hauteur de 2,5 millions d'euros et qui compromettent l'édifice de l'imprimerie.

Lors de la réunion avec le Comité intersyndical du livre parisien, vous avez pris les engagements suivants :

– votre attachement au paritarisme,

– la solidarité du groupe envers l'imprimerie,

– pas de remise en cause de l'accord de juin 2004 malgré la baisse du chiffre d'affaires,

– la présentation de la nouvelle maquette pour le quotidien courant septembre 2005,

– l'étude pour la réalisation de nouveaux suppléments,

– nous remettre un plan quinquennal concernant vos perspectives de modernisation de l'outil industriel et de développement de la charge de travail.

Seul le respect de ces engagements permettra au quotidien de garder son indépendance et à l'imprimerie de se pérenniser.

Ces accords sont déterminants pour l'avenir ; en conséquence, soyez assurés que notre organisation syndicale CGT et ses mandants resteront vigilants sur les orientations de la direction et sur le respect de ceux-ci.

**Le GIA**

Fait à Ivry-sur-Seine,  
le 27 janvier 2005

## PRESSE ABONNEMENTS :

**Histoire d'une délocalisation qui laisse quarante salariées sur la touche. Histoire de notre temps lorsque des salariés rencontrent le SGLCE et s'organisent.**

L'ENTREPRISE Presse Abonnements est située près de Fontainebleau. Elle fournit aux éditeurs de la presse magazine des prestations de services dans la gestion des fichiers des abonnés de leur publication. Durant le second semestre 2003, les salariées de cette PME ont dû faire face à la délocalisation de leur entreprise en Picardie, non loin de Beauvais. En effet, lorsque l'employeur décide unilatéralement de "transporter" sa société à 120 km de son site d'alors, au prétexte d'arguments économiques et sans rechercher l'alternative de proximité, on peut sans abus parler de délocalisation financière de l'activité. Cette action préméditée a volontairement exclu les salariées qui sont restées sans choix pour leur avenir professionnel. La direction, par sa décision, a clairement indiqué la méthode de sa délocalisation, celle du "marche ou crève" pour les salariées.

Pour les salariées et leurs représentants, la déception a été extrême. Engagées pour l'avenir de Presse Abonnements et convenant de la nécessité de moderniser et peut-être de déménager pour installer l'entreprise dans des locaux plus adaptés et moins onéreux, après avoir trouvé sur proposition d'un élu local un site approprié, la direction a maintenu son projet, "point final". "On vous écrira pour vous demander si vous acceptez la modification du contrat de travail, retournez au travail". L'équation posée, celle que les actionnaires du groupe adorent, est : moins de salariées à Presse Abonnements égal plus de profits.

Ce refus a aussi décidé les salariées à prendre contact avec la CGT au travers de la section SGLCE de Presse Informatique, société mère du groupe. Ensuite, les choses sont allées d'un bon train. Après des contacts téléphoniques et des réunions pour faire l'examen de la situation, décision a été prise par les élues des salariés d'organiser une assemblée du personnel en y invitant les représentants du SGLCE.

Cette première dans l'histoire de la société fut aussi, pour de nombreuses employées, un premier contact avec une organisation syndicale. De cette assemblée est née une section syndicale comptant 35 adhérentes bien décidées à sortir la tête haute d'un très mauvais coup porté à leur emploi. Cette mobilisation générale (100 % du personnel ayant refusé le déménagement) a permis, après plusieurs longues réunions avec la direction du groupe, la conclusion d'un accord reconnaissant et dédommageant les salariées pour les préjudices subis, conséquences de la délocalisation.

Cette victoire teintée d'amertume liée à la perte des emplois et à la délocalisation de l'entreprise aura fait découvrir l'utilité et l'efficacité d'être syndiqué pour défendre ses droits, se faire respecter et faire aboutir les revendications à des salariées d'une PME comme il y en a tant en France, sans syndicat et sans représentant du personnel.

Chapeau Mesdames, continuez à faire de grandes choses avec la CGT.

Guillaume THOMAS FLORES et Laurent JOSEPH

## Les salariés de Plifac ont gagné

C'ELA fait plusieurs mois que les salariés et les élus CGT de PLIFAC (brochure du groupe Ségo basée à Taverny dans le Val d'Oise) demandent à la direction de leur entreprise de satisfaire leurs revendications :

- augmentation des salaires,
- rétablissement de la semaine parisienne,
- récupération des deux jours conventionnels de congés payés injustement amputés.

L'employeur renvoyait chaque fois sa réponse à plus tard. Excédés par ce comportement, les salariés, avec leurs élus CGT, ont décidé d'arrêter le travail.

Après plusieurs heures de négociations, les salariés, soutenus par le SGLCE, ont obtenu :

- une augmentation de 5 % pour les bas salaires (margeurs, receveurs et manutentionnaires) et de 2,5 % pour les autres,
- l'instauration officielle de la semaine parisienne dès janvier 2005 et la récupération de celle acquise en 2004,
- le paiement total de tous les congés perdus depuis 2000,
- le paiement des heures de grève,
- l'engagement de la direction à améliorer le dialogue social.

Une lutte rapide et bien préparée qui a payé !

### Si on parlait salaire

L'E fait mérite d'être souligné, les salariés de plusieurs entreprises viennent d'obtenir des augmentations significatives de salaires :

- Chez Stipa à Montreuil : augmentation globale de 2 % de la masse salariale répartie sur l'ensemble du personnel, soit 45 € mensuels. Ce qui favorise les plus bas salaires ;
- Aux Charmettes à St-Maur : dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire, 2,5 % ont été obtenus ; 1,7 % pour janvier et 0,8 % en juin ;
- Chez Martinenq : c'est 2 % d'augmentation dont 1 % globalisé et ensuite réparti sur l'ensemble du personnel ;
- Chez Graphic Essais : à défaut d'augmentation de salaire, ce sont les tickets restaurants qui ont été "arrachés".

Pour le premier mois de l'année, ceci est encourageant, et doit servir d'exemple, parce que ce ne sont pas les miettes qui ont été octroyées depuis 10 ans sur les minima conventionnels qui ont permis le maintien du pouvoir d'achat. C'est le moment d'aller à la rallonge !



# ORTIM SERVICES : Les chemins de la victoire

**L**ORSQUE les travailleurs s'organisent, bien des choses deviennent possibles ! Il y a de cela un an, les salariés d'Ortim Services étaient victimes de l'arbitraire de leur employeur. En effet, celui-ci avait engagé dix procédures de licenciements à partir d'éléments montés de toute pièce qui ont valu à neuf de nos camarades un licenciement pour faute lourde.

Aujourd'hui, l'affaire de celles que l'on appelle les "dix d'Ortim" est devant la juridiction des prud'hommes et la même direction, qui se montrait arrogante et triomphante, utilise maintenant tous les artifices juridiques dans le but de retarder une issue qui lui semble à présent incertaine.

Ce changement d'attitude de la direction n'est pas volontaire, il lui a été imposé.

Deux événements ont en effet marqué l'actualité sociale de l'entreprise durant l'année 2004 et ont imposé d'autres règles que l'arbitraire dont est coutumière la direction.

D'abord, une décision de l'inspection du travail, confirmée par le ministère de tutelle après le recours hiérarchique de la direction, a refusé l'autorisation de licenciement de Sylvie Speurt. Seule élue des salariés de l'entreprise et secrétaire du Comité d'entreprise, Sylvie, après cette double décision négative pour l'employeur, a repris le travail la tête haute, à la plus grande joie de ses collègues. Cette première victoire ? celle du droit ? a mobilisé les salariés et montré l'iniquité des licenciements prononcés contre leurs collègues au mois de décembre 2003.

Des "dix d'Ortim", il n'en reste alors que neuf effectivement, neuf licenciées de trop restées solidaires de leurs collègues et actives pour obtenir réparation et justice.

Ensuite, au printemps, les premières syndiquées adhérentes du SGLCE ont décidé de s'organiser et de présenter des candidatures sur une liste CGT dès que cela serait possible. Après de multiples démarches pour obtenir la

signature d'un protocole d'accord préélectoral, la date du premier tour fixée, les dix candidates et les adhérentes motivées, l'heure du grand rendez-vous de la démocratie allait sonner à Ortim.

En ce mardi 23 novembre 2004, après le dépouillement, c'est le glas qui a retenti pour la direction. Non seulement les salariées ont voté pour les candidates de la liste syndicale ? une première dans l'entreprise ? mais elles les ont plébiscitées à plus de 98 % des votes exprimés, sur un total de 89 inscrits et de 81 votants. La réponse des salariés ne pouvait être plus claire, ni le rejet des pratiques de la direction plus nette.

Légitimité et représentativité en poche, les cinq titulaires et cinq suppléantes fraîchement élues ont, lors des deux premières réunions de délégués du personnel et du Comité d'entreprise, précisé la hauteur à laquelle elles entendaient situer leurs interventions d'élues CGT dans les institutions représentatives.

Après l'élection de la secrétaire du CE, elles ont voté le mandat juridique et donné mission à un cabinet d'expertise comptable sur les comptes et l'activité de l'entreprise.

## 2005 pour construire, se former

Si pour nos "dix femmes dans le vent syndical" et leurs collègues, l'année 2004 aura été bien remplie par les démarches en vue d'obtenir la reconnaissance de la section syndicale, elles abordent 2005 avec tous les acquis de leur nouvelle expérience et sont déterminées à faire reconnaître leurs qualifications. Pour les élues, l'année commence studieusement puisque 3 titulaires suivront un stage de formation économique sur les droits des Comités d'entreprise dès le mois de janvier.

Voilà une jeune section syndicale engagée sur les rails du succès. Elle se renforce et construit prudemment pour durer. Prochain étape : la négociation annuelle obligatoire.

## Astérion

Filiale de la poste belge, le groupe ASTERION FRANCE est constitué de 9 sites et près de 800 salariés. Sur le site de SAINT DENIS (93), spécialisé dans l'impression et la mise sous pli et lieu du siège social, travaillent un peu plus de 100 salariés dans des conditions souvent difficiles et surtout avec des bas salaires. Dès la fin septembre, un conflit s'est engagé autour de plusieurs revendications ignorées par la direction. Et après 10 jours de lutte et une énorme participation du personnel, les salariés soutenus par le SGLCE ont obtenu :

- ◆ le rétablissement de la pause (15 minutes) injustement supprimée ;
- ◆ le paiement d'une prime de 288 € pour 2004 ;
- ◆ le rattrapage de 40 heures pour 2003 ;
- ◆ le paiement intégral des heures supplémentaires à la fin de l'année ;
- ◆ le paiement de la moitié des jours de grève ;
- ◆ l'amélioration du dialogue social dans le groupe.

Dans la même foulée, les élections ont été organisées et notre syndicat a présenté une liste pour la première fois.

La présence de la CGT lors du conflit et le soutien apporté aux salariés dans leur lutte a encouragé ces derniers à voter pour la liste CGT. Le résultat est qu'à ASTERION SAINT-DENIS, il y a maintenant une dizaine d'élus CGT (titulaires et suppléants) et plusieurs syndiqués.

## Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Décembre 2004	111,3	+ 0,2	+ 2,1
Novembre 2004	111,1	+ 0,0	+ 2,0
Octobre 2004	111,1	+ 0,3	+ 2,1
Septembre 2004	110,8	+ 0,1	+ 2,1
Août 2004	110,7	+ 0,3	+ 2,4
Juillet 2004	110,4	- 0,2	+ 2,3
Juin 2004	110,6	+ 0,0	+ 2,4
Mai 2004	110,6	+ 0,4	+ 2,6
Avril 2004	110,2	+ 0,3	+ 2,1
Mars 2004	109,9	+ 0,4	+ 1,8
Février 2004	109,5	+ 0,5	+ 1,8
Janvier 2004	109,0	+ 0,0	+ 2,1
Décembre 2003	109,0	+ 0,1	+ 2,2

Source : Insee

## Salaires

### Salairé minimum

■ Smic au 1<sup>er</sup> juillet 2004 (salaire en dessous duquel aucun salarié ne doit être payé).

7,61 € brut/heure ;

1 154,18 € sur la base légale de 35 heures.

Si votre entreprise est passée aux 35 heures :

Entre le 15 juin 1998 et le 30 juin 1999 : 1 178,54 €.

Entre le 1<sup>er</sup> juillet 1999 et le 30 juin 2000 : 1 183,40 €.

Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2000 et le 30 juin 2001 : 1 190,14 €.

Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2001 et le 30 juin 2002 : 1 195,03 €.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2002 : 1 197,37 €.

Source : DARES

## Chômage (demande de catégories 1)

	Oct. 2004	Nov. 2004	Taux de chôm. en nov.
■ ENSEMBLE	2 444 300	2 448 900	9,9 %

Source : Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale.

Les demandes de catégories 1 sont les personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, ayant éventuellement exercé une activité occasionnelle ou réduite d'au plus 78 heures dans le mois.

## Conditions de travail

■ Durée moyenne hebdomadaire du travail (1<sup>er</sup> trimestre 2004) 35,6 heures

■ Accident du travail (de mars 1997 à mars 1998)

1 650 000 accidents, dont 911 500 ont été suivis d'un arrêt.

Source : Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale.

## Prestations sociales (catégories 1)

■ Allocations familiales (nettes) Deux enfants : 115,07 € ; Trois enfants : 262,49 € ; Par enfant supplémentaire : 147,42 €.

■ Allocation aux adultes handicapés : 599,50 €.

Plafond de ressources entre le 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005, 7 102,71 € pour une personne seule, 14 205,42 € pour un ménage et 3 551,36 € de plus par enfant à charge.

### ■ RMI

Nomb. d'enfants	Pers. seule	En couple
0	425,40 €	638,10 €
1	638,10 €	765,72 €
2	765,72 €	893,34 €
par enfant suppl.	+ 170,16 €	

■ Plafond mens. de la Séc. soc. mensuel : 2 516 €.

# Les seniors veulent la retraite !

**L**e discours gouvernemental (l'écho du Medef) par la voie de Raffarin prétend qu'à 50 ans les salariés sont encore jeunes et qui plus est, ils manqueraient d'expérience. Il n'a pas du souvent travailler... dans une usine pour pouvoir affirmer des aneries pareilles.

La réalité dans les entreprises est tout autre : les salariés aspirent à partir en retraite dès 55 ans et ils sont un certain nombre à nous questionner sur les possibilités offertes par les divers dispositifs existants. Nous allons tenter dans les lignes qui suivent de répondre à leurs attentes.

Plusieurs dispositifs existent, ils sont au nombre de quatre, cinq avec la retraite à 60 ans :

	Préretraite FNE	Préretraite FNE progressive
<b>Conditions d'adhésion</b>	Licenciement économique 57 ans 10 ans ancienneté dont 1 an dans l'entreprise signataire	Travail à 50 % 55 ans  idem
<b>Durée</b>	Jusqu'à 60 ans si 160 trimestres ; au plus tard 65 ans	idem
<b>Montant</b>	65 % du salaire brut dans la limite du plafond de la Sécurité sociale + 50 % entre une et deux fois ce plafond	30 % du salaire brut dans la limite du plafond de la Sécurité sociale + 25 % entre une et deux fois ce plafond
<b>Point de départ</b>	Après carence des congés payés	immédiatement

### Exemples de calculs

<b>Salaire brut</b>	2800 €	2800 €
<b>Plafond Sécu.</b>	65 % de 2516 €, soit 1635,40 € + 50 % de 284, soit 142 €	30 % de 2516 €, soit 754,80 € + 25 % de 284, soit 71 €
<b>Indemnités Entreprise</b>	1635,40 + 284 = 1919,40 €	754,80 + 71 = 825,80 €
<b>Total</b>	1919,40 € par mois	50 %, soit 1400 € brut (- cotis.) 2225,80 € par mois

Retraite longue carrière			
	56 ou 57 ans	58 ans	59 ans
	42 ans validées et cotisées		
<b>Conditions d'adhésion</b>	42 ans cotisées avoir validé 5 trimestres Jusqu'à 60 ans si 160 trimestres ; avant la fin de l'année civile de vos 16 ans	41 ans cotisées	40 ans cotisées  idem, mais avant 17 ans
<b>Sont considérées comme cotisées</b>	Le service national dans la limite de 4 trimestres ; les périodes d'arrêt (maladie, accident du travail) indemnisées par la sécurité sociale, également dans la limite de 4 trimestres.		
<b>Montant</b>	pareil que pour la retraite à 60 ans (1)		

Retraite à partir de 60 ans			
<b>Conditions d'adhésion</b>	né en 1945 : 154 trimestres	1946 : 156	1947 : 158
	né en 1948 : 160	1949 : 161	1950 : 162
	né en 1951 : 163	1952 : 164	
<b>Montant</b>	T (2) x SAM (3) x D (4)/d (5)		

(2) T : taux (si toutes les conditions sont remplies : 50 % ; (3) SAM : salaire annuel moyen dont la base peut varier selon l'année de naissance : 22 meilleures années pour les salariés nés en 1945, 23 pour ceux nés en 1946, 24 pour ceux nés en 1947 et 25 à pour 1948. (4) D : la durée d'assurance au régime général, exprimée en trimestres ; (5) d : la durée maximale dite de référence, exprimée en trimestres (154, 156, etc.)

Pour ce qui concerne le CATS (Cessation anticipée des travailleurs salariés), les textes prévoient qu'un accord de branche, puis un accord d'entreprise sont nécessaires pour la mise en œuvre de ce dispositif. Seuls la Presse et le Labeur ont signés des accords de branche, autant dire que ce dispositif est en sommeil. Il pourrait sortir de sa léthargie avec l'ouverture des négociations sur la notion de "pénibilité du travail".

Pour plus de précisions ou toutes situations particulières, il est possible de consulter le site internet : [www.retraites.gouv.fr](http://www.retraites.gouv.fr).